

# REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

## Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour Du 4 juin 2021

### **Membres présents :**

Mesdames BLONDEAU Fabienne, GUYON Michèle, KOGLER Elisabeth, GUY Fabienne, Madame FAIVRE-VILLA Michaëlle,  
Messieurs BAUD Jacques, KALLAL Ahmed, PRENCIPE Michel, AMEIL Michaël, ROGNON Vincent, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice, BAUD Alain.

**Membres absents :** HENRIET Noël, excusé

**Secrétaire de séance :** Mr BAUD Jacques

La séance est ouverte sous la Présidence de Mr TOUBIN Frédéric, Maire de la commune.

La séance se déroule à la salle des fêtes.

Début de séance à 20h05.

### **1–APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 7 mai 2021**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2 – COMMUNE NOUVELLE : 9 COMMISSIONS**

En vue de la création de la Commune Nouvelle, une synthétisation des Commissions est prévue afin d'effectuer le travail important d'inventaire et de recensement du patrimoine de chaque commune.

Chacune des trois communes doit proposer des membres dans chaque commission.

Ces commissions pourront se réunir de façon autonome et statuer sur le devenir du patrimoine communal, sur le fonctionnement et la nouvelle gestion de la Commune Nouvelle.

Chaque commune pourra conserver son blason historique, mais un nouveau symbole sera créé pour le Val d'Usiers.

### **3 – TRAVAUX EN COURS**

- Compteurs ZENNER :

Les élus se sont déplacés au domicile des administrés par binômes afin de recenser les types de compteurs présents dans le village avant leur remplacement. Une partie de l'inventaire a été rendue.

- Eclairage public :

. L'entreprise BALLOSSI MARGUET et monsieur Ahmed KALLAL ont fait le tour de l'installation de l'éclairage public de la commune. Il s'avère que cette dernière est pré-équipée pour pouvoir installer un module de programmation, afin de régler les plages horaires d'extinction.

- Le montant total de l'investissement est de 200 euros, soit 150 euros pour le module et 50 euros pour l'intervention du technicien.
- Les nouveaux horaires d'extinction proposés sont : de 23 h à 6 h
- Extinction complète de l'éclairage du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

Il est précisé que ce module permet une programmation par zone d'éclairage.

VOTE : oui à l'unanimité.

. Le conseil propose d'équiper la salle des fêtes de projecteurs qui pourront être allumés lorsque la salle sera louée.

. La résiliation de l'abonnement d'éclairage du panneau de limitation à 50 Km/h à l'entrée du village a été faite, ce qui permettra une économie de 800 euros à l'année.

. Des demandes de subventions vont être faites pour pouvoir passer aux leds dans les rues qui n'en sont pas pourvues. Les motifs de ces demandes seront la pollution lumineuse et l'abaissement de la consommation électrique de 150 W à 50 W par point lumineux.

. Proposition de supprimer les 3 luminaires sur la place de la Poste car trop lumineux et la remise aux normes est de 3 050 euros, hors travaux de terrassement.

- Bancs :

Les 6 bancs, fabriqués par des membres du conseil, seront installés de la façon suivante :

- . 1 dans le cimetière au fond
- . 1 devant l'église,
- . 1 à la fontaine aux Oiseaux,
- . 1 au-dessus du calvaire, accolé au rocher (non visible de la route)
- . 1 sur le parking face au calvaire côté panneau
- . 1 sur la place devant l'école

- CARRE DE L'HABITAT :

L'assainissement ne sera finalement pas une micro-station, il sera relié au réseau. Une tranchée va être creusée sur environ 300 mètres.

- Pompes de relevage :

Le Maire va établir un arrêté pour l'interdiction d'installation de pompes de relevage.

VOTE : oui à l'unanimité

- Le chauffe-eau a été changé dans l'appartement au-dessus de la Mairie pour un montant de 1 304 euros
- La conduite d'eau rue de Miville a été réparée pour un montant de 2 460 euros par la société VETTER.
- Remplacement du Grillage à l'école :  
La CCA 800 prend en charge la remise en état du talus,  
Prise en charge du grillage par la société OBLIGER.
- Logement de la Poste :  
Devis de déplacement des grilles d'aération pour un montant de 499.80 euros pour résoudre le problème d'humidité.

## **4 – PLUI**

- Réunion publique le 15 juin 2021 à LEVIER
- Atelier environnement : il a été évoqué l'importance du réseau d'eau, il faut être en mesure d'avoir la quantité suffisante d'eau pour accueillir de nouveaux habitants. Les solutions proposées sont :
  - La construction d'un nouveau réservoir,
  - Une interconnexion avec la commune de Bians-les-Usiers,
  - Réouverture de la source de Goux (considérée trop chère par l'ARS car le prix de l'eau n'est pas élevé). La discussion sur la réouverture des sources reprendra à la création de la Commune Nouvelle.
  - Inciter les nouvelles constructions au stockage des eaux de pluie
- Préservation de la Faune et de la Flore :
  - Préservation des haies et des arbres : il faudra faire une DP pour leur destruction. Certaines essences seront déconseillées comme les thuyas. Un choix de végétation sera proposé pour préserver l'environnement.
  - Dans les zones urbaines, l'enrobé sera déconseillé pour une meilleure infiltration de l'eau dans le sol.

Le PLUI a un intérêt ornemental et paysager.

## **5 – ELECTIONS DES 20 et 27 JUIN : ORGANISATION DU SCRUTIN**

Les tableaux de présence aux scrutins ont été mis à jour.

## **6 – FETES DES MERES**

- 90 personnes sont inscrites,
- Les commandes sont passées pour l'apéritif, un complément sera nécessaire
- Plusieurs tables sont prévues dans le cadre du respect des règles sanitaires,
- Les membres du Conseil se donnent rendez-vous vers 18 heures pour les préparatifs.
- Si le temps le permet, l'apéritif se fera à l'extérieur sous des chapiteaux.

## **7 – MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCA 800**

La CCA 800 demande la modification de 2 nouvelles compétences :

- La compétence MAISON France SERVICES, pour la gestion du fonctionnement de la maison France Services e Levier – VOTE : oui à l'unanimité
- La Compétence Mobilité – VOTE : oui à l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Les éleveurs ont un projet de commerce à la Fruitière. Ils ont fait une demande de subvention à la CCA800 qui a été accordée. Cela va leur permettre de demander des subventions à la Région.
- Arrosage des fleurs le week-end : un planning a été établi pour arroser les fleurs de la communes, l'employé communal s'est proposé de montrer le fonctionnement samedi 5 juin vers 18 heures.
- Appartement de la Cure : 4 demandes ont été faites pour la location. La commission se réunira mardi 8 juin 2021 pour prendre sa décision. Il a proposé de prendre des photos de l'appartement vide pour le dossier. Départ des locataires actuels le 14 juillet. La date de mise à disposition est prévue pour le 1<sup>er</sup> août, afin de pouvoir effectuer quelques travaux.
- L'ONF nous propose un devis pour les études à effectuer pour les demandes de subvention concernant le plan de relance de parcelles 28 et 31 sinistrées par le bostryche pour un montant de 2520 euros  
VOTE : oui à l'unanimité
- Au fond du cul de Boin, les plantations ont été saccagées par les vaches d'un agriculteur du village. Mr CHEVALET va contacter ce dernier pour une demande d'indemnisation.
- Dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes.

Installation du dispositif - VOTE : oui à l'unanimité.

- Construction d'un chalet sur le domaine public. Le dossier va être examiné par les services compétents et sera réétudié lors d'une prochaine réunion.
- Annuaire des entreprises : le CCA 800 demande un recensement de toutes les entreprises de Sombacour. Un fichier sera transmis aux membres du conseil pour validation et transféré ensuite au CCA 800
- La SMCOM :
  - Mise à disposition gratuite d'un broyeur auprès des communes, possibilité de créer une campagne de broyage pour les habitants de la commune. Il y a une obligation de formation pour les utilisateurs de la machine (employé communal ou élus)
  - 10 vieilles bennes ont trouvé preneurs. Une demande a été faite pour prévenir les petites entreprises locales de la prochaine vente.
  - Les consignes de tri du bois ont été modifiées. Au lieu d'une benne à bois, il y en aura 4. Le prestataire actuel pour le bois, rencontrant des problèmes d'actionnariat, ne peut plus continuer pour l'instant, un avenant pour travailler avec deux nouvelles entreprises a été proposé : CFLP de LURE et EGGER de RAMBERVILLIERS.

La séance est levée à 23h30.

Prochaine réunion le vendredi 9 juillet 2021 à 20h00